

Baccalauréat canonique de sciences religieuses

Informations générales

Nature de la formation

Diplôme canonique / ecclésiastique

Niveau de recrutement

Bac

Conditions d'admission

Durée de la formation

6

Stages

Non

Frais d'inscription

Frais de scolarité 2020-2021 Temps aménagé : de 1250 € à 1560 € Plein-temps : de 2210 € à 2610 €

Les tarifs sont appliqués en fonction du revenu brut global du foyer fiscal. Contribution campus responsable : 152 €

[En savoir plus](#)

Accessible en

[Formation initiale](#)

[Formation continue](#)

Langues d'enseignement

français

Et après ?

[Poursuites d'études](#)

L'IER propose une formation à des adultes chrétiens qui souhaitent fonder solidement leur foi, en rendre compte aujourd'hui ou être actifs dans les secteurs divers de la vie ecclésiale.

Objectifs

l'IER peut répondre aux attentes de toute personne qui souhaite :

- prolonger une première formation locale,
-
- participer à un service d'Église,
-
- acquérir, à titre personnel, un complément de formation religieuse en rapport avec sa culture générale.

Publics

Niveau de recrutement : Bac

Formation(s) requise(s)

Les étudiants peuvent être ordinaires, extraordinaires, extérieurs ou auditeurs.

Les étudiants ordinaires sont ceux qui, possédant le baccalauréat, son équivalent européen ou l'admission spécifique par la commission d'équivalence, suivent un cursus dans sa totalité : cours, travaux dirigés, conférences. Ils passent les validations correspondant à chaque enseignement. Au terme de chacun des cursus d'Initiation, d'Approfondissement et d'Intégration, dûment validés, ils peuvent obtenir le diplôme correspondant.

Les étudiants extraordinaires sont ceux qui, ne possédant pas le baccalauréat ou son équivalent européen, et n'ayant pas été admis par la commission d'équivalence, suivent un cursus dans sa totalité : cours, travaux dirigés, conférences. Ils passent les validations correspondant à chaque enseignement. Au terme de chaque cursus, dûment validé, ils peuvent obtenir une attestation d'études.

Conditions d'admission

- Sur titre, dossier, et entretien.
- Dossiers VAE acceptés.

Inscription

Vous pouvez contacter le secrétariat dès le mois d'avril. Inscriptions pédagogiques en avril, mai, juin, début juillet et septembre, sur rendez-vous. Le devis d'inscription vous est remis à l'issue de l'entretien. Vous pourrez ensuite retirer votre dossier administratif au Secrétariat Universitaire de l'ICP (juillet et septembre).

Frais d'inscription

Frais de scolarité 2020-2021 Temps aménagé : de 1250 € à 1560 € Plein-temps : de 2210 € à 2610 € Les tarifs sont appliqués en fonction du revenu brut global du foyer fiscal. Contribution campus responsable : 152 €

Poursuites d'études

Les étudiants ont la possibilité de poursuivre des études universitaires dans d'autres organismes de l'Institut catholique de Paris.

Par convention avec le *Theologicum* - Faculté de théologie et de sciences religieuses, le diplôme ou le Baccalauréat canonique de sciences religieuses avec la *mention bien* permet d'obtenir des équivalences pour continuer en vue du baccalauréat canonique en théologie au premier cycle et au cycle C du *Theologicum*.

Il est également possible, après l'IER, de se spécialiser en une ou deux années en Bible, liturgie et musique liturgique, catéchèse, missiologie, œcuménisme, histoire des Églises d'Asie et d'Afrique, théologie des arts, dialogue chrétien avec les religions dans les instituts spécialisés du *Theologicum*.

Faculté ou Institut de rattachement

IER - Institut Supérieur de Sciences Religieuses